

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Le concert du conservatoire de musique était une expérience musicale incroyable qui a laissé une très belle impression. Nous sommes reconnaissants envers l'orchestre, les chœurs, et le conservatoire pour leur prestation et pour avoir partagé leur passion pour la musique.

Cette école est un lieu important pour les musiciens en herbe et pour ceux qui ont déjà une certaine expérience. Les enseignements donnés sont excellents et ont aidé à développer le talent de nombreux urbisylvains. Nous souhaitons remercier les professeurs pour leur dévouement et leur engagement envers leurs élèves. Merci encore à eux.

La municipalité se doit de poursuivre ses efforts afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, en développant les activités culturelles et sportives. Une attention particulière doit être portée pour la sauvegarde de la piscine de Monthléry dont le destin semble condamné.

Grégory NOFERI
pour Vert Autrement.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

A leur mise en place, les réunions de quartiers ont rencontré un franc succès au vu du nombre de participants. Suspendues pour cause de pandémie, ces réunions vont reprendre. Vous serez avisés prochainement.

C'est un moment privilégié d'échange entre la mairie et les Urbisylvains. La ville bouge et de nouveaux projets voient le jour, la RN20, le secteur de la voie des Postes, la rue des Cailleboudes, les écoles de quartiers... Mais c'est aussi le bon moment pour les habitants d'exposer leurs problèmes et éventuellement de proposer une solution.

Lors des dernières réunions, les Urbisylvains nous ont souvent exposé les mêmes problèmes : les déjections canines, le stationnement gênant, la vitesse excessive des véhicules... C'est ainsi que la Ville a instauré la limite à 30 km/h sur tout le territoire. Pour le reste, ce sont des problèmes de civisme que tout un chacun peut résoudre. La verbalisation n'est pas la solution que nous préconisons. Il en est de même pour les poubelles qui doivent être sorties la veille et rentrées le lendemain. Trop de conteneurs restent dans les rues et encombrant les trottoirs, empêchant parfois le passage des usagers. Aidons-nous les uns et les autres à rendre notre ville agréable à vivre.

Dimitri LAVRENTIEFF
Conseiller municipal délégué,
élu à la Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Julien DUCLOS

Yannick GUIGNETTE

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE